CERTIFICAT QUALIBAT

TRAITEMENT DE L'AMIANTE

Numéro AM849 **Valable du 28/05/2025 au 27/05/2030**

ACCREDITATION N°5-0545, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Situation administrative et juridique

Date de création : 09/03/2006
Forme juridique : EIRL

Capital : 60 000

Dénomination sociale : FIBRE ETANCHE
Sigle : FIBRE ETANCHE

2 RUE BENJAMIN FRANKLIN
82000 MONTAUBAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTAUBAN 48893194000032

Etablissement : Principal
Numéro Siret : 488 931 940 00040
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 0045988

Assurance Responsabilité travaux :
LLOYD'S 19INT04426

Assurance Responsabilité civile et environnementale :
NEXUS 057122/01/2026/0000

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Téléphone : 05 63 66 33 65 **Fax :** 05 63 20 35 27
Portable :
Responsabilité légale : TAYLAN BAYRAM GÉRANT

Responsable Technique : DESPONS CAROLE

Site internet :
E-mail : compta@fibre-etanche.fr

Classification

	Effectif moyen	Tranche de classification	Chiffre d'affaires H.T.	Tranche de classification
Globale	8	EFF2A	2 129 569	CA5
Dans l'activité	5	EFF1	304 887	CA2

Certification 1552 Traitement de l'amiante

Code / étape*	Secteur(s) d'activités (à titre informatif selon l'annexe C la norme NF X 46-011)	Date d'attribution	Date d'échéance
1552	Ouvrages extérieurs de bâtiment Niveau d'empoussièrement : 2 - Date màj du D.U. : 28/01/2026	28/05/2025	27/05/2030

L'entité identifiée ci-dessus a été évaluée dans les conditions fixées par la norme NF X46-011 en vigueur et jugée conforme aux exigences de la norme NF X46-010 version 2012 : "Travaux de traitement de l'amiante - Référentiel technique pour la certification des entreprises" et en application des textes réglementaires suivants : Décret n°2012-639 du 4 mai 2012 modifié relatif aux risques d'exposition à l'amiante et Arrêté du 25 juillet 2022 fixant les conditions de certification des entreprises réalisant des travaux de retrait ou d'encapsulage d'amiante, de matériaux, d'équipements ou d'articles en contenant et les conditions d'accréditation des organismes certificateurs.
En conséquence de quoi il lui est délivré le présent certificat, établi conformément aux dispositions de la norme ISO/CEI/17065.

Edité le 13/04/2026

Le Président de la commission

Bertrand DECUIGNIERE

Le Président de Qualibat

Gérard SÉNIOR

Version 2025